

de la protestation un anathème terrible, les déclarant déchus de leur dignité, privés de leurs bénéfices et interdits de toutes fonctions sacerdotales. Défense fut faite aux fidèles de son obéissance de communiquer avec eux ou de leur donner asile, sous peine d'encourir la même excommunication; et le lendemain, il fit expédier aux différents princes de sa communion une bulle dans laquelle il exposait la trahison de ses cardinaux, qui, suivant lui, avaient voulu le déposséder pour reconnaître Pierre de Luna.

Ceux-ci répondirent au libelle calomniateur, en faisant afficher au palais pontifical et à la cathédrale de Lucques l'acte suivant, qui nous a été conservé par Théodoric de Niem : « Anathème à Grégoire, le lâche, l'ivrogne, le fourbe, l'homme » de sang, le voleur insigne, le schismatique, l'hérétique, le » précurseur de l'Antechrist! anathème sur lui! Il est monté » dans la chaire de l'Apôtre comme un larron pour mettre le » feu aux quatre coins de la maison de Dieu, et pour en » abattre les colonnes! Anathème sur lui, car il s'est associé » par une infernale conspiration avec l'infâme Benoît, digne » coopérateur de son œuvre de violence et d'iniquité!

» Non contents de ce qu'ils ont déjà fait, ces deux scélérats veulent encore asservir à leur tyrannie les prélats, les » princes, les rois et les peuples, et leur enlever jusqu'aux » vêtements qui les couvrent. Mais nous venons arrêter le » mal et désabuser les nations en dessillant leurs yeux et en » leur apprenant que les papes sont des imposteurs insatiables et cruels, qui au nom de Dieu se jouent impudemment » des hommes, et cherchent à rendre leur règne éternel en » étouffant les lumières.

» Vous, Grégoire! nous dévoilerons toutes vos turpitudes et vos amours incestueux avec votre sœur. Nous » vous citerons devant notre tribunal de Pise pour vous entendre déposer du saint-siège, que vous avez usurpé et » profané, et pour vous voir dégrader de toute dignité. Si » vous refusez de vous présenter devant nous, nous n'en céderons pas moins à votre condamnation.

» Déjà nous avons déposé vos camériers, ces pourvoyeurs » de vos hideuses lubricités; nous avons excommunié Gabriel, » votre fils aîné, qui est en même temps votre mignon; l'archevêque de Raguse, votre protonotaire, qui a rempli votre » tête chauve des fumées de l'orgueil, enfin votre légat, ce » jeune moine qu'on a surpris une nuit dans votre lit, couché à vos côtés et sans aucuns vêtements!!!... »

Pendant qu'on procédait en Italie contre Grégoire, le roi de France faisait notifier par ses ambassadeurs à Benoît XIII, qui était encore à Gênes, que si l'union n'était pas conclue avant la fête de l'Ascension, il lui défendait de rentrer dans son royaume, ni même en Provence. Le pontife s'empressa d'envoyer à Charles plusieurs de ses confidents, avec une bulle qui renfermait ces propositions : « Le souverain père » des fidèles, Benoît, déclare excommuniés les ecclésiastiques, » les seigneurs, les princes, les rois et les peuples qui sont » d'une opinion contraire à la sienne; il anathématise ceux » qui se retirent de son obéissance et qui lui refusent les » levées des deniers ou la collation des bénéfices; enfin, si » dans vingt jours la France ne lui est pas entièrement » asservie, il prononcera l'interdit général sur toutes les » terres; suspendra tous les bénéficiers, et dispensera les

» fidèles des serments d'allégeance prêtés au roi et aux
» princes ; en outre il donnera la couronne à un monarque
» qui lui sera soumis et dévoué. »

Dès que les envoyés du pape eurent rempli leur mission, ils sortirent de Paris, sans vouloir attendre la décision du conseil, qu'ils supposaient devoir être défavorable; ce qui arriva en effet. Les ecclésiastiques français et les membres de l'Université déclarèrent, par l'organe de Jean de Courte-cuisse, que Benoît était schismatique et hérétique opiniâtre, perturbateur de la paix de l'Église et de l'état, et comme tel qu'il ne pouvait plus être nommé pape ni cardinal; qu'on devait lui refuser obéissance, le mettre au ban du royaume, et poursuivre ceux qui lui donneraient conseil, aide, secours, protection ou asile. Sa bulle fut lacérée par les mains du bourreau, et les prêtres qui avaient eu l'audace de l'apporter furent condamnés à un supplice ignominieux, dont le moine de Saint-Denis nous a laissé la description.

« Les chevaucheurs de l'écurie du pape, dit la chronique,
» furent rattrapés en route; et afin que leur punition rendît
» les partisans de Pierre de Luna plus circonspects à l'a-
» venir, on coiffa Sanche Lopès et ses collègues d'une mitre
» de papier, on les revêtit d'une dalmatique de toile noire
» aux armes de Benoît XIII, qui était couverte de placards
» injurieux; et en cet état ils furent promenés dans un tom-
» bereau rempli d'immondices et d'excréments jusqu'à la
» cour du palais; là, on les fit monter sur un échafaud, et
» en présence d'une foule immense, le bourreau les souffleta
» et leur cracha au visage en signe de mépris. »

A la sollicitation de l'Université, le roi Charles adressa

une lettre aux deux collèges des cardinaux, pour les exhorter à se réunir, et à travailler efficacement à l'extinction du schisme. Benoît se trouvant repoussé par les Français et traqué par le roi Ladislas, fut obligé de quitter Gênes, de remonter sur ses galères et de tenir la mer pendant deux mois avant d'oser prendre terre. Enfin il débarqua en Catalogne et se jeta dans Perpignan, ville frontière de France et d'Aragon, pour attendre en sûreté la fin de l'orage.

Après avoir régulièrement cité les deux papes à leur tribunal, les cardinaux de l'une et de l'autre obéissance s'assemblèrent à Pise dans la cathédrale; un huissier, placé sur le seuil de la basilique, appela d'abord à haute voix Benoît et Grégoire; et comme ils ne comparurent point, ni personne en leur nom, après la troisième interpellation les deux concurrents furent déclarés contumaces; ensuite le patriarche d'Alexandrie monta sur le jubé de l'église, et prononça la sentence suivante: « Au nom de Jésus-Christ, le sacré concile
» universel, assemblé sous l'inspiration du Saint-Esprit,
» après avoir examiné les accusations portées contre Pierre
» de Luna et contre Angelo Corario, déclare que ces deux
» hommes infâmes sont coupables d'iniquités et d'excès
» énormes; qu'ils sont indignes de tout honneur et de toute
» dignité ecclésiastique; qu'ils doivent être retranchés à
» jamais de l'Église et être rejetés du sein de Dieu. En con-
» séquence, ils sont, comme tels, déposés de toute fonction
» sacerdotale, et il leur est défendu de s'intituler souverains
» pontifes.

» Le concile déclare le saint-siège vacant, et décide qu'il
» sera procédé à l'élection régulière d'un pape par les ecclé-

» siastiques qui en ont le droit; et que ceux qui refuseront de
 » se soumettre à cette sentence seront livrés à la justice sécu-
 » lière, ainsi que le commandent les préceptes divins et les
 » sacrés canons.

» En outre, le concile casse et annulle les procédures, les
 » décrets, les excommunications et les interdictions fulminés
 » contre les clercs et les laïques par les deux papes; il absout
 » de tous leurs serments les chrétiens qui s'étaient rangés sous
 » leur obédience; leur défendant expressément d'obéir aux
 » deux concurrents, de leur donner ni conseil, ni secours,
 » ni retraite, sous peine d'anathèmes et des autres censures
 » portées par les saints Pères. Enfin le concile casse les pro-
 » motions au cardinalat ou plutôt les profanations faites par
 » Angelo Corario depuis le 3 mai 1408, et par Pierre de
 » Luna depuis le 15 juin de la même année. »

Immédiatement après, les cardinaux entrèrent en conclave
 pour nommer un nouveau pape, et signèrent l'engagement
 » suivant : « Nous, membres du sacré collège, évêques,
 » prêtres et diacres réunis à Pise pour l'extinction du schisme,
 » nous nous engageons par serment prononcé sur le sacré
 » corps du Christ, à continuer le concile, même après l'élec-
 » tion du souverain pontife, et à ne point permettre qu'il soit
 » dissous avant d'avoir fait une réforme légitime, raisonnable
 » et suffisante dans l'Église, tant pour son chef que pour les
 » autres membres. » Le soir même, vingt-quatre cardinaux
 se réunirent dans le palais épiscopal de Pise, et dix jours
 après ils proclamaient chef de l'Église universelle Pierre
 Philargi ou Philaret de Candie.

ALEXANDRE V,

MANUEL PALÉOLOGUE, 211^e PAPE,
 empereur d'Orient.

CHARLES VI,
 roi de France.

A ROME.

BENOIT XIII,

A AVIGNON.

GRÉGOIRE XII,

DEVENU ANTIPAPE.

Histoire de Pierre Philargi avant son élection. — Louis d'Anjou est
 reconnu roi de Sicile par le saint-père. — Faiblesse du gouverne-
 ment d'Alexandre V. — Ses bulles. — Alexandre rétablit l'au-
 torité du saint-siège dans Rome. — Son voyage à Bologne. — La
 France lui refuse des décimes. — Le cardinal Balthasar Cossa lui
 fait administrer un clystère empoisonné. — Obsèques d'Alexandre V.

Plusieurs historiens contemporains, entre autres le moine
 de Saint-Denis, Théodoric de Niem, Monstrelet, Philippe
 de Bergame et Platine, affirment que Pierre Philargi, sur-
 nommé le cardinal de Milan, était né dans l'île de Candie ou
 de Crète; d'autres chroniqueurs prétendent qu'il était de
 Navarre ou de Bologne; et plusieurs racontent qu'à sa mort
 le saint-père déclara qu'il était Milanais et originaire d'une